



SLC - CSF

(février 2006)

Syndicat du Logement et de la Consommation

4, place de la Porte de Bagnolet - 75020 Paris

OPAC DE PARIS - ANCIEN PATRIMOINE SAGI GARDIEN - ENTRETIEN MENAGER

Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2006,
**la gestion de vos logements ont été transférés
de la SAGI à l'OPAC de Paris.**

Dans le cadre de ce transfert,
**l'OPAC s'est engagé à maintenir
l'ensemble de vos conditions de location**
ainsi que le niveau des prestations de votre immeuble.

Cependant,
**les gardiens de l'OPAC n'assurant pas généralement
l'entretien des parties communes,**

Emmanuel SPINAT,
représentant SLC des locataires au Conseil d'Administration de l'OPAC,
**a explicitement demandé au Directeur Général
de maintenir la totalité des fonctions de vos gardiens,
y compris l'entretien ménager.**

**En effet, si cet entretien était assuré
par des entreprises extérieures à la place des gardiens,
comme c'est le cas actuellement à l'OPAC,
cela se traduirait par
une baisse de la qualité des prestations
et une augmentation importante de vos charges locatives,
de plus de 150 € en moyenne par an et par locataire**

Ceci serait inacceptable,

**et ce, d'autant plus que le SLC demande depuis plusieurs années
le réexamen de l'accord collectif «gardiens-OPAC».**

**Locataires, avec le SLC,
exigez le maintien des tâches de vos gardiens
et la maîtrise de vos charges locatives.**



COUPON à retourner au SLC - 4 place de la Porte de Bagnolet – 75020 Paris.

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....ESC..... GROUPE.....

(Facultatif) : Tél.....adresse email.....

Etant intéressé(e) par la démarche du SLC, je souhaite être contacté(e) en vue d'une éventuelle adhésion.

Fait le Signature.....